

Procès Péllicot : l'insoutenable légèreté de l'avocate El Bouroumi est- elle liée à ses origines ?

écrit par Maxime | 22 septembre 2024



L'avocate Nadia El Bouroumi fait beaucoup parler d'elle au procès Péllicot où une cinquantaine d'hommes sont jugés pour

avoir abusé de Gisèle pendant qu'elle était sous l'emprise de puissants médicaments abolissant son discernement pendant des heures.

J'avais pu constater sur une vidéo de manifestantes anti-Israël que nombre d'entre elles, aux côtés de voilées pures et dures façon Afghanistan et de lesbiennes communistes, étaient des « beurettes occidentalisées », ni coincées ni islamistes manifestes mais dont l'acculturation française n'est que partielle voire inexistante dès qu'on ne reste pas à la superficie des apparences.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/10/15/beaucoup-de-voilees-et-harpies-gauchistes-aux-manifestations-anti-israeliennes-pourquoi/>

J'ignore si l'avocate en question fait partie de ces beurettes occidentalisées qui propagent la charia sous des dehors inoffensifs.

En revanche, la légèreté dont elle fait preuve, l'irrévérence de son ton vis-à-vis de la victime, l'indécence de ses attitudes choquent l'opinion et portent une signature.

Gisèle aurait été coupable de faire du naturisme, coupable de s'être montrée nue à son mari et d'avoir été prise ainsi en photo et vidéo ainsi par lui, responsable finalement si l'on comprend l'argumentation de Bouroumi de ce qui lui est arrivé. L'intéressée l'aurait effectivement apostrophée : « vous n'auriez pas des penchants exhibitionnistes ? » .

Insuffisamment prude aux yeux de Bouroumi.

Une femme légèrement vêtue ou se montrant nue à son mari serait donc présumer consentir à une relation sexuelle avec des inconnus ?

Parce qu'elle a souhaité un procès public, Gisèle ex-Pélicot

serait une exhibitionniste...

Bouroumi a poussé le mauvais goût jusqu'à se dandiner sur une musique intitulée *Wake me up before you go go*, qui se traduit par « Réveillez-moi avant de partir ». La victime ayant été abusée pendant son sommeil, étant plongée dans un coma artificiel, l'ironie est déplacée.

https://www.bfmtv.com/police-justice/proces/proces-des-viols-de-mazan-l-avocate-de-deux-accuses-fait-polemique-sur-les-reseaux-sociaux-elle-se-defend_AV-202409200719.html

Bouroumi considère qu'elle est victime des « extrémistes » : <https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/danses-et-propos-choquants-de-me-nadia-el-bouroumi-sur-laffaire-mazan-un-avocat-peut-il-tout-dire>

On parle désormais presque plus d'elle que des accusés, ou de Gisèle Pelicot : Nadia El Bouroumi, l'une des avocates de la défense, a provoqué un tollé sur les réseaux sociaux après une série de vidéos Instagram dans lesquelles elle commente l'affaire comme une histoire de télé-réalité et... danse pour répondre à ses détracteurs.

Alors que l'affaire Pelicot suffisait en elle-même à choquer le pays tout entier, les à-côtés du procès ont ajouté une couche d'innommable, entre menaces de viols [par des accusés](#) et [déclarations choquantes](#) des avocats de la défense. Mais la polémique par-dessus les polémiques est venue du comportement de Nadia El Bouroumi, l'avocate de deux accusés, qui a choqué les internautes par ses vidéos diffusées sur son compte Instagram, où elle raconte sa version du procès, et attaque Gisèle Pelicot pour mieux défendre son client, avant de s'afficher souriante, dansant dans sa voiture, en réponse à « tous les extrémistes qui essaient de [la] museler ».

<https://www.linternaute.com/actualite/faits-divers/6218347-affaire-pelicot-pourquoi-l-avocate-de-la-defense-ne-comprend-pas-la-polemique-provoquee-par-ses-vidéos/>

Le ton est monté durant le procès entre les deux femmes après la diffusion d'une série de 27 photos intimes retrouvées dans les documents de Dominique Pélicot. Gisèle Pélicot disant se sentir « humiliée » a lancé : « On cherche à me piéger, c'est une évidence. On veut montrer que j'ai appâté ces individus pour venir chez moi et que j'étais consentante. » En avocate de la défense, Nadia El Bouroumi avait répondu en haussant la voix : « Il y a eu un débat sur la présentation publique de ces photos. **Je suis une femme, je suis gênée !** On ne voulait pas que ce soit diffusé devant tout le monde. Vous êtes en colère, mais vous êtes aussi responsable de cette diffusion ! ».

Cette avocate a suscité la colère de la victime :

<https://www.femmeactuelle.fr/actu/news-actu/on-me-traite-dalcoolique-dexhibitionniste-gisele-pelicot-exprime-sa-colere-pour-la-premiere-fois-au-proces-des-viols-de-mazan-2181500>

“Encore une fois, en l'état où j'étais, je ne pouvais absolument pas répondre à qui que ce soit. J'étais dans un état de coma. Et les vidéos qu'on va diffuser pourront l'attester. Les experts ont pu le dire, ils ont été extrêmement choqués. L'humiliation est totale”, répond la plaignante. Elle poursuit, toujours dans cette même indignation qu'elle se retenait d'exprimer jusqu'ici : “**J'ai l'impression que la coupable c'est moi ! Et que les cinquante victimes sont derrière moi. Tout ça parce que j'ai traversé ma salle de bain nue, on me traite d'exhibitionniste ! J'ai fait du naturisme sur la plage à Grimaud, je suis exhibitionniste. C'est moi la coupable, eux les victimes. Ils devraient s'asseoir à ma place.**”

Gisèle Pélicot évoque ensuite ses agresseurs, se demandant ce qu'ils “ont à la place du cerveau”, et les qualifiant de “dégénérés”. “Quand on voit une femme, endormie sur son

lit, il n'y a pas un moment où on s'interroge ? [...] Pas un moment ils ne se sont posé la question. Je n'ai pas l'habitude de m'énerver, mais là franchement, ça suffit !", a-t-elle conclu.

Une colère parfaitement compréhensible. Gisèle n'a-t-elle pas reçu au moins implicitement le reproche de ne pas être islamiquement correcte ?